

Conducteurs, dans le cas d'une sortie sans accord du Royaume-Uni de l'Union Européenne (scénario «no deal»), vous allez devoir franchir une frontière et présenter des formalités douanières valides.

Ensemble, prévoyons les cas de figure possibles et anticipons le maximum d'imprévu. Voici un récapitulatif vous permettant d'ores et déjà de vous préparer en vous précisant les documents à prévoir pour garantir le passage de la frontière.

Nous savons que vos marchandises et votre temps sont précieux. Ensemble, anticipons au maximum les procédures pour éviter à tous des blocages ou des ralentissements.

Franchissons le Brexit ensemble



1 **Contacts utiles et liens pour toutes questions relatives au Brexit**

Je demande à mon employeur (transporteur ou au lieu de chargement de la marchandise) d'obtenir les documents obligatoires relatifs aux marchandises que je transporte pour traverser la frontière.

Site des Douanes françaises : www.douane.gouv.fr

2 **Si vous souhaitez plus d'informations sur les nouvelles procédures de passage des frontières, vous pouvez contacter les autorités suivantes pour la France**

Service d'information des Douanes :
+33 8 11 20 44 44 (0,06€/min + prix de l'appel)

Formulaire de contact : www.douane.gouv.fr

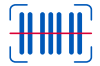
Ce document est disponible dans d'autres langues



Import ou export post Brexit

Je me prépare au mieux pour passer la frontière

Import



Avez-vous des documents douaniers avec code-barres ?

Oui

Non

Transportez-vous des envois postaux ou êtes-vous à vide ?

Scannez le document

Non

Oui

**TIR
ATA**

Vous êtes sous régime TIR/ATA*

N'oubliez pas de vous présenter à un agent de douane



Vous transportez de la marchandise sanitaire, vétérinaire ou phytosanitaire

*N'oubliez pas de vous présenter au SIVEP***



Vous transportez des produits de la pêche

N'oubliez pas de vous présenter au SIVEP

Non

Les formalités douanières doivent être accomplies pour continuer votre route.

Bon voyage !

Quelle direction à l'import ?



File verte

lorsque je sors directement sur l'autoroute et que **je n'ai pas à me présenter** à un agent de douane – toutes mes formalités douanières sont réalisées et je ne suis dans aucun des cas où je suis soumis à un contrôle douanier.



File orange

lorsque **je dois me présenter** TIR /ATA, SPS*, pêche, ou contrôle ciblé ou pas de formalités douanières valides.

**TIR
ATA**



* marchandises sanitaires, vétérinaires et phytosanitaires

Export



Avez-vous des documents douaniers avec code-barres ?

Oui

Non

Avez-vous réalisé d'autres formalités douanières ?



Pour un camion avec **des envois postaux**

**TIR
ATA**

Pour un camion avec **carnet TIR/ATA***



Pour un camion transportant des marchandises **dont la valeur facture est inférieure à 1000€**

Oui

Non



Êtes-vous à vide ?

Oui

Non

Les formalités douanières doivent être accomplies pour continuer votre route.

Bon voyage !

* carnet Transit International Routier / Admission Temporaire
** service chargé des contrôles vétérinaires et phytosanitaires

* carnet Transit International Routier / Admission Temporaire